**36ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 novembre 2020)**

**Honduras**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 5 novembre 2020 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

La France remercie la délégation du Honduras pour la présentation de son rapport.

La France salue l’ouverture d'un bureau local du HCDH et la création d'un ministère des droits de l'Homme au Honduras. Toutefois, la France demeure préoccupée et invite les autorités à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1. Garantir les droits et la santé sexuels et reproductifs avec un accès aux contraceptifs d’urgence et la dépénalisation de l’avortement ;

2. Prendre les mesures, législatives et budgétaires, pour mettre fin aux violences contre les femmes et les filles et promouvoir l’égalité femmes-hommes  ;

3. Protéger et lutter contre les discriminations à l’égard des personnes LGBTI ;

4. Protéger les journalistes et les défenseurs des droits de l’Homme, y compris en allouant des moyens suffisants au mécanisme de protection des défenseurs et en y associant la société civile;

5. Traduire en justice et sanctionner effectivement les responsables d’agressions et de meurtres de défenseurs des droits de l’Homme, tel l’assassinat récent du défenseur de l’environnement de Guapinol;

6. Ratifier le protocole facultatif à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes.

Je vous remercie./.